

HiSCoD

Auvergne-Rhône-Alpes

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement au Cheylard le 9 mai 1735
Identifiant	HISCOD_03364
Date	Année 1735 Mois : Mai Jour : 9 Jour de la semaine : Lundi
Localisation	Lieu historique : Le Cheylard Lieu : Le Cheylard Code commune : 07064 Latitude : 44.9061012268 Longitude : 4.42346000671
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Montpellier Sous-entité administrative : Aubenas
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Auvergne-Rhône-Alpes Sous-entité administrative : Ardèche
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 204 : Affrontement lié à la contrebande du sel et ou du tabac Nombre de participants : 300 Participation féminine : Oui

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 3542 : « Emeute de femme contre le commis d'un manufacturier (Gondart, directeur de la Manufacture de coton d'Aubenas) qui pour la nourriture de ses ouvriers tisserands des Boutières fait voiturier 5 minots de sel au Cheylard. Mais les femmes menacent ce commis, disent qu'il faut l'assommer, le [?] dans sa maison, croyant qu'il veut monopoliser la vente du sel. Intervention d'un détachement militaire de huit hommes dont le chef est également insulté. Pillage du sel. [Autre enquêteur] L'entrepreneur qui a établi une filature de coton au Cheylard a imaginé, pour trouver du retour à la marchandise, de faire porter quelques charges de sel. Les habitants et femmes du Cheylard se sont imaginé que c'était une feinte pour établir un grenier à sel. À l'arrivée de quatre minots de sel, toutes les femmes et enfants se jettent sur le muletier : coups de pierre, les sacs sont éventrés à coups de couteau. Le sel est enlevé, partagé. Les femmes se dirigent vers la maison d'un officier, enfoncent la porte. Le tumulte dure longtemps. [Autre enquêteur] Les femmes du Cheylard accusent le commis d'un marchand de faire un amas de sel dans le dessein d'en obtenir le droit de vente exclusif. Elles s'attroupent, leurs tabliers pleins de pierres, menacent le commis de l'assommer et de brûler sa maison. Malgré l'intervention de huit arquebusiers, elles pillent le sel. Une seule condamnation est connue, mais la procédure s'est poursuivie envers d'autres accusées. »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 3542.Arch. dép. Hérault, C 1254.Arch. nat., E 2145, fol. 147-148. Arrêt du conseil du 15 juin 1735 (affaire confiée à l'intendant du Languedoc) [link].

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

Notes

Auteur(s) : Jean Nicolas

Contributeur(s) : Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19